



Recommandation 407 (1965)¹

Crise actuelle des Nations Unies

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

1. Exprimant son inquiétude devant la grave situation financière et la crise dans laquelle se trouvent les Nations Unies ;
2. Réaffirmant sa conviction que l'unification politique et économique de l'Europe fait partie des efforts tendant à l'établissement d'un meilleur ordre mondial dans le cadre des Nations Unies,
3. Recommande que les gouvernements de tous les Etats membres ne négligent aucun effort pour surmonter les difficultés actuelles des Nations Unies, si nécessaire en réalisant par la voie de négociations au sein des Nations Unies un accord sur la manière d'interpréter et d'appliquer la Charte

1. Discussion par l'Assemblée les 25 et 26 janvier 1965 (17e, 18e et 19e séances) (voir [Doc. 1865](#), rapport de la commission politique). Texte adopté par l'Assemblée le 26 janvier 1965 (19e séance).

